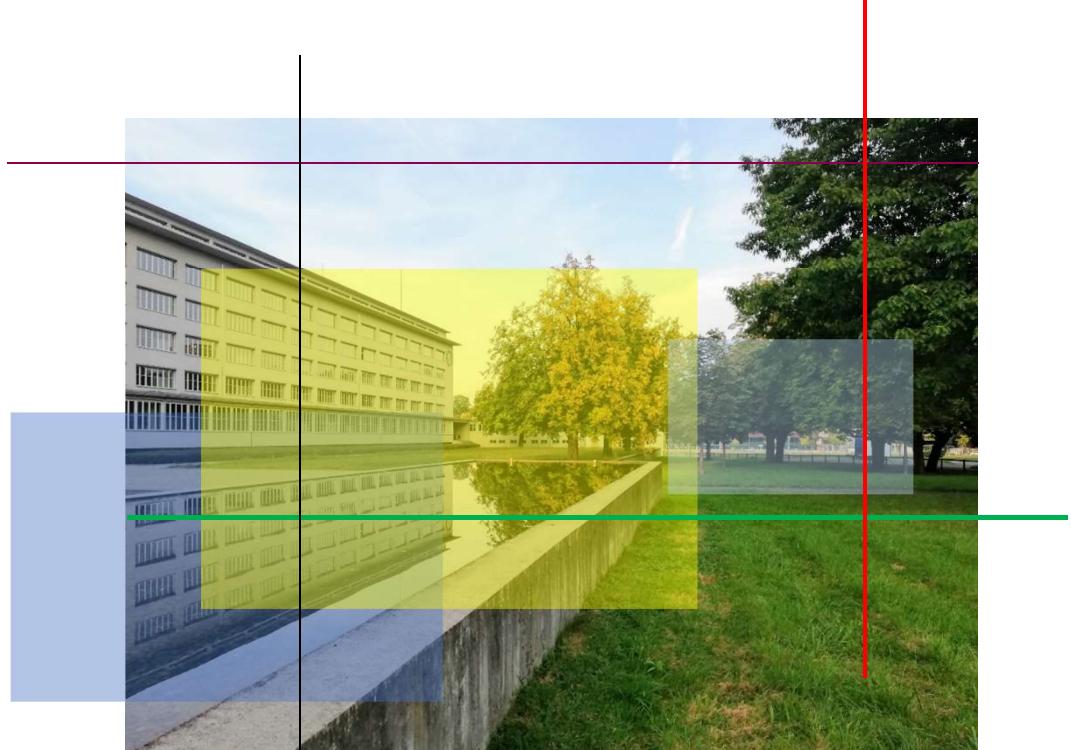




Un mémorial pour les morts de l'armée suisse



Rapport du jury et de l'examen préalable du concours d'idées

Lucerne, 22.07.2021

Projet: Mémorial pour les morts de l'armée suisse

Lieu: Centre de formation de l'armée de Lucerne (CIAL)

Thème: Concours d'idées et mandat d'étude consécutif en art et architecture

Impressum

Date
22.07.2021

Projet n°
DNA-A/ 9553

Rédigé par
CA, MA

Annen Architektur AG
Chli Ebnet 1
6403 Küssnacht a.R.

Destinataires
Mandant
Jury
Participants

Table des matières

1	L'essentiel en bref	4
2	Jury	5
3	Concours d'idées	6
3.1	Dates.....	6
3.2	Critères d'évaluation et appréciation	6
3.3	Prix.....	6
3.4	Documents à remettre pour le concours d'idées.....	6
4	Examen préalable	7
5	Évaluation	9
5.1	Avant la journée de sélection du jury.....	9
5.2	Démarrage de la journée de sélection du jury, exclusions de la procédure.....	9
5.3	1 ^{er} tour	9
5.4	2 ^e tour	10
5.5	3 ^e tour	10
5.6	Perspective	11
6	Levée de l'anonymat	12
7	Appréciation des projets sélectionnés pour un approfondissement dans le cadre d'un mandat d'étude	13
7.1	FLOWERS FOREVER FLOWERS.....	13
7.2	«FINDLING»	13
7.3	Lichtung	14
7.4	MDESL.....	14
7.5	Das Holozän	15
7.6	210125 / THE PATH.....	15
7.7	teilhaben	16
7.8	chalice, PD#21266.....	16
7.9	ATLAS.....	17
7.10	monumoir.....	17
8	Approbation	18
8.1	Approbation du rapport du jury et de l'examen préalable.....	18

1 L'essentiel en bref

Afin d'ériger un mémorial pour les morts de l'armée suisse, le département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS a organisé un concours d'idées. Les dix contributions primées sont approfondies à la suite du concours d'idées par le biais d'un mandat d'étude.

La **tâche** consistait à concevoir un mémorial qui donne une image digne et adaptée à la thématique, et qui convienne pour diverses utilisations. Ces dernières se dérouleront d'une part dans le cadre de cérémonies militaires, mais elles seront d'autre part aussi ouvertes à la visite individuelle, par exemple par des proches des défunt, des camarades, d'autres personnes concernées ou des personnes compatissantes et encore des personnes recherchant le repos. Un lieu symbolique de respect, de gratitude, de mémoire et de réconciliation doit voir ici le jour dans l'esprit d'un mémorial collectif. En raison de l'ancrage régional de l'armée au sein de la Suisse, il est par ailleurs question d'intégrer la thématique de la diversité linguistique et culturelle de notre pays.

Étaient admises à participer des personnes et des équipes professionnelles issues des spécialités Beaux-Arts et Architecture (paysagère). La constitution d'équipes pluridisciplinaires (sous l'égide de la spécialité Art) était recommandée.

La procédure globale se déroule en deux phases: une première phase (de novembre 2020 à juin 2021) a été conçue sous la forme d'un concours d'idées dans une procédure ouverte. La mise au concours et l'inscription ont été réalisées sur le système d'information sur les marchés publics en Suisse, www.simap.ch. La délibération est terminée, le résultat est publié et communiqué via ce rapport du jury.

Les projets sélectionnés par le jury sont approfondis dans le cadre d'une deuxième phase (d'août à juillet 2021) au moyen **d'un mandat d'étude**. La deuxième phase est également évaluée par le jury. Le mandant décerne, sur recommandation du jury, des sommes d'argent pour la première phase et un dédommagement forfaitaire pour la deuxième phase.

2 Jury

Pour évaluer les résultats du concours d'idées, le mandant a engagé le jury suivant:

<i>Juré(e)s</i>	Aurore Charrière Stefan Junger Fabienne Meyer Germaine J. F. Seewer Martin Stocker	Cheffe section piquet de sauvetage / représentante officiers Chef de l'aumônerie de l'armée Collaboratrice scientifique affaires politiques, État-major de l'armée Commandante de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) Directeur d'armasuisse Immobilier (présidence)
<i>Juré(e) remplaçant(e)</i>	Markus Mäder	Chef des Relations Internationales de la Défense
<i>Juré* (sans droit de vote)</i>	Jean-Paul Theler	Chef de l'État-major de l'armée, auteur de besoin, membre du commandement de l'armée
<i>Juré(e)s spécialistes**</i>	Roger Boltshauser Felix Bossart Peter Fischer Susanne Hilpert-Stuber Jürg Rehsteiner Frank et Patrik Riklin	Boltshauser Architekten AG, professeur invité à l'ETH Zurich Responsable Gestion des projets de construction, Service immobilier du canton de Lucerne Kunst und Kultur GmbH, curateur, ancien directeur du Kunstmuseum Luzern et du Zentrum Paul Klee (2011 – 2016) et du Kunstmuseum Luzern (2001 – 2011) Curatrice Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) Lausanne Architecte dipl. HES, rep, Architecte de ville Lucerne artistes indépendants , Atelier für Sonderaufgaben
<i>Juré(e) spécialiste remplaçant(e)</i>	Sadhyo Niederberger	Artiste et curatrice
<i>Expert(e) (sans droit de vote)</i>	Cony Grünenfelder	Conservatrice cantonale des monuments historiques du canton de Lucerne
<i>Conduite de la procédure</i>	Marius Annen Pascal Germann	Annen Architektur AG armasuisse Immobilier, Gestion de projets de constructions Central

Mutations / Absences * Depuis le 1^{er} janvier 2021, le divisionnaire Jean-Paul Theler est le chef de l'État-major de l'armée. Cette fonction était précédemment exercée par le divisionnaire Claude Meier. Le droit de vote de Claude Meier a été repris par la jurée remplaçante Fabienne Meyer conformément au programme du concours. Le divisionnaire JP Theler était également présent à la journée de sélection du jury.

** Chantal Prod'hom n'a malheureusement pas pu être présente à la journée de sélection du jury du 17.06.2021. Son droit de vote a été repris par la jurée spécialiste remplaçante Susanne Hilpert-Stuber conformément au programme du concours.

3 Concours d'idées

3.1 Dates

03.11.2020	Publication du concours
03.11.2020	Remise des documents de planification
07.12.2020	Délai pour la réception des questions posées par écrit
21.12.2020	Envoi des réponses à toutes les questions
29.01.2021	Délai pour la réception des contributions au concours d'idées
Février 2021	Examen préalable des contributions au concours
17.06.2021*	Délibération contributions du concours // sélection des participants au mandat d'étude

* La délibération prévue en février 2021 dans le cadre du programme du concours n'a pu être organisée du fait des restrictions liées au coronavirus. Elle a été repoussée au mois de juin 2021. L'information relative au report de la délibération a été publiée sur simap.ch via une rectification le 22.01.2021.

3.2 Critères d'évaluation et appréciation

Les travaux déposés seront évalués par le jury/l'instance d'évaluation sur la base des critères suivants:

- Concept global artistique et architectonique (architecture paysagère) (idée contemporaine, subtilité thématique, mise en œuvre formelle et matérielle, intégration dans l'environnement architectural et paysager);
- Adéquation de la mise en œuvre (taille / coûts);
- Prise en considération de l'ensemble de valeurs (cf. chap. 2.7 Programme du concours);
- Satisfaction à l'exigence en termes d'utilisation (cf. chap. 2.5 Programme du concours);
- D'une manière générale: conformité avec le programme de concours.

3.3 Prix

Le concours d'idées est doté d'une somme de prix globale de CHF 10 000 hors TVA pour cinq à dix contributions.

3.4 Documents à remettre pour le concours d'idées

L'idée conceptuelle devait être remise sur papier (max. 9 feuilles DIN A3) et sur support numérique sur une clé USB.

Tous les documents remis, y c. l'estimation des coûts, devaient être munis d'un mot de passe et adressés de façon anonyme.

La fiche de l'auteur remplie (avec indication détaillée de l'équipe éventuelle et de tous les collaborateurs impliqués) devait être remise fermée et munie d'un mot de passe.

4 Examen préalable

104 projets ont été remis dans les délais impartis dans le respect de l'anonymat.

<i>Contributions remises</i>				
1	Lieu de Mémoire	40	Greisch	
2	FLOWERS FOREVER FLOWERS	41	MEMORY	
3	DAS IRRLICHT	42	PIERRES SENSIBLES	
4	nicht nichts	43	ARMEEMORIA	
5	21SWIT	44	HIMMELGRÜN	
6	Erinnern	45	aeras	
7	Sublime	46	HIMMEL ÜBER ALL	
8	STACHEL - STERN	47	R1291	
9	GAIA	48	KETTENHEMD	
10	KINEMA	49	Magnolia	
11	Silicium	50	Alplantis	
12	Rassembler	51	A L'UNISSON DE LA MEMOIRE	
13	Ein Fels im Mohnblumenfeld	52	36J13B	
14	GE-DANKEN-ORT	53	KREIS - KUGEL - KOSMOS	
15	GEBORGENHEIT, FYRENAND UND MIDENAND	54	OI	
16	Brüche im Muster	55	«Ring»	
17	SUNS DA SILANZI	56	«MAL»	
18	NEUE WEGE	57	«praesidium»	
19	HAITUS	58	VERBUNDEN	
20	729(+1) rote Rosen	59	210125 / THE PATH	
21	CHAMP DE PAIX	60	«teilhaben»	
22	garten des erinnerns	61	souvenance	
23	Aeol	62	Arcadia - ein Ort des Übergangs / Vrubel77	
24	IN MEMORIAM	63	Einheit - Vielfalt	
25	Findling	64	hj in memoriam	
26	ALL	65	DIESSEITS - JENSEITS	
27	Henge	66	chalice, PD#21266	
28	MEMORYBASES	67	TOPO	
29	Uto	68	Ein Meer aus Findling	
30	LICHTUNG	69	PANTA REI	
31	CENTRO CENTURIUM	70	DOM	
32	SHELTERS	71	ATLAS	
33	MDESL	72	NIMBUS	
34	Fall	73	RADAR	
35	«GEDENKGARTEN»	74	monumoira	
36	«Das Holozän»	75	KALÉIDOSCOPE	
37	FPZ351	76	GUISAN.	
38	JARDIN DES SOUVENIRS	77	«In diesem Augenblick»	
39	BEATUS	78	Partizipation	

79	MONT 19	92	Swissness
80	ziit	93	788 888
81	STELEN DER ERINNERUNG	94	LEVITATE MEMORIAE
82	LICHTUNG	95	erinnern
83	Spiegelungen_Lied	96	Elemaints
84	DUO	97	«Sumbriva»
85	Mémorial. Appel à projets	98	sechsundzwanzig
86	Himmel, Erde.	99	Klang der Erinnerungen
87	GEGENWART UND GESCHICHTE	100	Emergence
88	Wege	101	20022508
89	Les boutons de la mémoire	102	TIME012
90	Lebenswege	103	STONE
91	ET IN ARCADIA EGO	104	ELEMENTAR

Les contributions au concours ont fait l'objet d'un examen préalable en février 2021 par l'instance de conduite de la procédure, Annen Architektur AG.

Quatre contributions présentaient des lacunes importantes du point de vue de l'exhaustivité des documents remis. Dans ces quatre projets, il manquait des indications relatives à l'estimation des coûts, raison pour laquelle les contributions suivantes ont été exclues du concours d'idées:

<i>Contributions exclues</i>	4	nicht nichts
	6	Erinnern
	83	Spiegelungen_Lied
	103	STONE

5 Évaluation

5.1 Avant la journée de sélection du jury

Du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, les projets ont été remis sous forme numérique à l'ensemble des membres du jury, six semaines avant la journée de sélection du jury et dans le respect de l'anonymat. Les contributions étaient uniquement accessibles aux membres du jury, sur une plate-forme interne d'armasuisse Immobilier. Ainsi, les membres de jury ont pu se pencher attentivement sur les projets et procéder à une évaluation préalable individuelle (voir chap. 5.3 - 1^{er} tour).

5.2 Démarrage de la journée de sélection du jury, exclusions de la procédure

Le 17 juin 2021, le jury s'est retrouvé pour sa journée de sélection au Centre d'instruction de l'armée de Lucerne (CIAL) de Lucerne. La délibération n'était pas publique et l'anonymat des projets a été assurée en tout temps.

La demande faisant suite à l'examen préalable et consistant à exclure les quatre contributions susmentionnées (voir chap. 4) et à admettre toutes les autres contributions pour leur évaluation a été adoptée à l'unanimité par le jury.

5.3 1^{er} tour

Les contributions remises ont été évaluées d'après un système de points (notation de 1 à 5), selon les critères suivants:

- Concept global artistique et architectonique (architecture paysagère) (idée contemporaine, subtilité thématique, mise en œuvre formelle et matérielle, intégration dans l'environnement architectural et paysager)
- Adéquation de la mise en œuvre (taille / coûts)
- Prise en considération de l'ensemble de valeurs (cf. chap. 2.7 Programme du concours)
- Satisfaction à l'exigence en termes d'utilisation (cf. chap. 2.5 Programme du concours)
- De façon générale: conformité avec le programme de concours

Dans le même temps, les membres du jury pouvaient sélectionner jusqu'à trois projets favoris. Les 30 projets totalisant le plus de points, tout comme 12 projets favoris supplémentaires des jurés - soit au total 42 projets – ont été sélectionnés pour le 2^e tour.

N'ont pas été retenus dans le cadre du 1^{er} tour les projets suivants:

<i>Non retenus au au 1^{er} tour</i>				
5	21SWIT	27	Henge	
7	Sublime	29	Uto	
8	STACHEL - STERN	31	CENTRO CENTURIUM	
10	KINEMA	32	SHELTERS	
11	Silicium	39	BEATUS	
13	Ein Fels im Mohnblumenfeld	40	Greisch	
14	GE-DANKEN-ORT	41	MEMORY	
15	GEBORGENHEIT, FYRENAND UND MIDENAND	42	PIERRES SENSIBLES ARMEEEMORIA	
18	NEUE WEGE	45	aeras	
19	HAITUS	49	Magnolia	
26	ALL	50	Alplantis	

52	36J13B	79	MONT 19
53	KREIS - KUGEL - KOSMOS	81	STELEN DER ERINNERUNG
56	«MAL»	82	LICHTUNG
57	«praesidium»	84	DUO
58	VERBUNDEN	85	Mémorial. Appel à projets
61	souvenance	87	GEGENWART UND GESCHICHTE
62	Arcadia - ein Ort des Übergangs / Vrubel77	88	Wege
63	Einheit - Vielfalt	91	ET IN ARCADIA EGO
64	hj in memoriam	92	Swissness
65	DIESSEITS - JENSEITS	93	788 888
67	TOPO	94	LEVITATE MEMORIAE
69	PANTA REI	96	Elemaints
70	DOM	97	«Sumbriva»
72	NIMBUS	98	sechsundzwanzig
76	GUISAN.	99	Klang der Erinnerungen
77	«In diesem Augenblick»	100	Emergence
78	Partizipation	101	20022508
		102	TIME012

5.4 2^e tour

Dans le deuxième tour d'évaluation, les projets et les jurés ont été répartis en deux groupes. Chaque groupe du jury évaluait 21 projets selon les principes déjà établis du programme du concours. Dans le cadre d'une discussion approfondie, les contributions ont été débattues et 10-12 projets ont été proposés pour participer au 3^e tour d'évaluation. Les deux groupes se sont alors présenté leurs résultats et tous les jurés ont eu la possibilité d'exprimer leur veto à l'encontre des décisions déjà prises.

À la fin de la matinée, il a été décidé à l'unanimité que les 17 projets suivants n'étaient pas retenus au 2^e tour:

Non retenus au au 2 ^e tour	1	Lieu de Mémoire	48	Kettenhemd
	3	DAS IRRLICHT	51	A L'UNISSON DE LA MEMOIRE
	9	GAIA	54	OI
	20	729(+1) rote Rosen	75	KALÉIDOSCOPE
	21	CHAMP DE PAIX	80	ziit
	22	garten des erinnerns	89	Les boutons de la mémoire
	38	JARDIN DES SOUVENIRS	90	Lebenswege
	44	HIMMELGRÜN	95	erinnern
	47	R1291		

5.5 3^e tour

Au terme du 2^e tour, il restait encore les 25 projets suivants devant faire l'objet d'une discussion approfondie en assemblée plénière:

Contributions du 3 ^e tour	2	FLOWERS FOREVER FLOWERS	17	SUNS DA SILANZI
	12	Rassembler	23	Aeol
	16	Brüche im Muster	25	«FINDLING»

28	MEMORYBASES	60	teilhaben
30	Lichtung	65	Diesseits-jenseits
33	MDESL	66	chalice, PD#21266
34	Fall	68	Ein Meer aus Findlingen
35	GEDENKGARTEN	7	ATLAS
36	Das Holozän	73	RADAR
37	FPZ351	74	monumoira
46	HIMMEL ÜBER ALL	86	Himmel, Erde
55	Ring	104	ELEMENTAR
59	210125 / THE PATH		

Les 25 projets restants ont été discutés de façon approfondie. Il a été constaté que les disciplines concernées par le concours, soit l'art, l'architecture et l'architecture paysagère, ont déployé à travers leurs contributions des possibilités et des qualités multiples dans la conception d'un mémorial s'inscrivant dans un cadre digne. Tous les projets possèdent leurs atouts spécifiques, raison pour laquelle le jury a eu à cœur de conserver ce large spectre pour l'approfondissement dans le cadre du mandat d'étude.

Au terme d'une discussion approfondie et d'une évaluation détaillée des contributions, le jury recommande d'approfondir les projets suivants dans le cadre d'un mandat d'étude:

<i>Contributions du mandat d'étude</i>	
2	FLOWERS FOREVER FLOWERS
25	«FINDLING»
30	Lichtung
33	MDESL
36	Das Holozän
59	210125 / THE PATH
60	teilhaben
66	chalice, PD#21266
71	ATLAS
74	monumoira

La somme de prix est répartie équitablement entre les projets susmentionnés, chacun recevant un montant de 1000 CHF.

5.6 Perspective

2 ^e moitié du mois d'août 2021	Démarrage du mandat d'étude (les 10 équipes seront informées de façon détaillée)
3 décembre 2021	2 ^e journée de sélection du jury
Décembre 2021	Communication du projet gagnant
1 ^{er} trimestre 2022	Exposition publique au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne

6 Levée de l'anonymat

2 FLOWERS FOREVER FLOWERS	Marques Architekten AG	6006	Lucerne
	Hennig Marques Barbara	6006	Lucerne
25 «FINDLING»	Dill Christian-Eduard	4001	Bâle
30 Lichtung	Weber Fabian	6005	Lucerne
33 MDESL	Toluzzo Diego	I - 23889	Santa Maria Hoë (LC)
36 Das Holozän	Blomfelt Mikael	8050	Zurich
	Menzi Manuela	8050	Zurich
59 210125 / THE PATH	Mattenberger Luc	1202	Genève
	Studio Muoto	F - 75010	Paris
60 teilhaben	Sandro Halter GmbH	6074	Giswil
	steigerspielmann gmbh	6060	Sarnen
66 chalice, PD#21266	Gramsma Bob	8952	Schlieren
71 ATLAS	Donzelot Balthazar	F - 75010	Paris
	Kadid Léonard	F - 75010	Paris
74 monumoira	Schneider Andreas	4056	Bâle
	Schallnau Philipp	4054	Bâle

Un rapport de dépendance ou d'affiliation n'a pu être constaté pour aucun membre du jury. Il n'existe donc pas de motifs de récusation.

7 Appréciation des projets sélectionnés pour un approfondissement dans le cadre du mandat d'étude

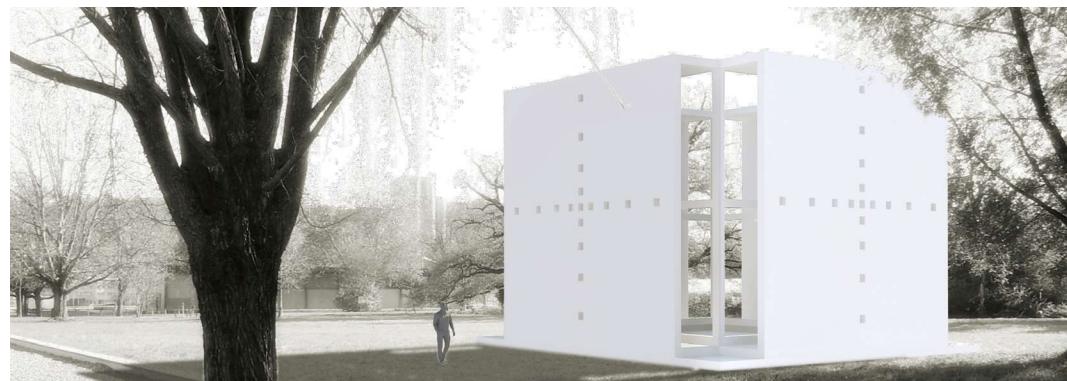
7.1 FLOWERS FOREVER FLOWERS



Les auteurs créent dans leur projet un mémorial prenant la forme d'un «sunken garden» (jardin submergé). Cette fouille crée des espaces tout en instaurant un lien vers le ciel de par son ouverture vers le haut. Les éléments en forme de U se composent de béton damé, mélangé à de la terre locale. Ils créent un lieu de dimension importante pour les cérémonies commémoratives, tout comme des zones intimes pour l'aumônerie de l'armée. L'atmosphère du mémorial sera modelée par l'alternance des saisons et les conditions climatiques. Trois espèces florales différentes doivent faire vivre le jardin submergé sous la forme de fleurs stylisées en acier chromé. Les objets floraux en acier chromé s'inscrivent également dans le cycle de la nature, il est possible d'y accéder, de les déplacer les objets ou de les emporter.

Cette contribution séduit par la composition soignée des éléments en U et les espaces qu'ils font ainsi naître. Les diverses possibilités d'utilisation sont ici mises en évidence de façon simple, mais convaincante.

7.2 «FINDLING»



L'auteur du projet «FINDLING» crée, au moyen de quatre parois périphériques, un espace central de forme cubique. Cet espace sans toit peut se percevoir tant comme un espace intérieur qu'extérieur. La structure, composée de quatre côtés égaux, établit un lien avec les quatre régions culturelles et linguistiques de la Suisse. La construction intérieure forme une croix de jonction qui assure la statique, pouvant être interprétée comme le symbole de la Suisse. Le mémorial, dont le matériau a été cordonné à celui de la construction Meili, peut être utilisé à des fins tant militaires que civiles.

Cette contribution se caractérise par une architecture précise à base de structures claires. Le mémorial peut être utilisé de manière polyvalente.

7.3 Lichtung



L'auteur voit la création de ce mémorial comme un processus. Au cours des ans, des arbres doivent être plantés en cercles concentriques dans le cadre de cérémonies commémoratives et de manifestations, à titre de geste symbolique. Au fil des décennies, il apparaîtra ainsi une forêt au cœur de laquelle on conservera une clairière. La pièce maîtresse du mémorial est une place comptant 16 fontaines jaillissant directement du sol. Le lieu, bien entendu protégé, offre un espace de calme et de mémoire pour les visiteurs. Deux accès par deux axes, ainsi qu'une passerelle au-dessus du bassin, conduisent à la clairière.

L'idée d'une évolution successive et d'un développement est intéressante et doit encore être approfondie. La densification volumétrique vient renforcer le concept urbanistique du CIAL.

7.4 MDESL



L'auteur associe au mémorial les trois mots paix, souvenir et communauté. Il prévoit donc un lieu où l'on retrouve ces trois éléments: un carré, en référence à la forme de l'emblème suisse; une croix, reflet de la croix suisse, et le chiffre 26 en référence aux 26 cantons. Par ailleurs, trois «matériaux» doivent être considérés: de l'acier Corten pour les 26 assises, du béton pour le revêtement de sol et le lieu de tranquillité, tout comme les espaces verts existants. Le mémorial se compose d'une place de dimensions généreuses, tout comme d'un pavillon en tant que «lieu de tranquillité».

La croix suisse est un symbole d'identité important de l'armée suisse. Ce symbole récurrent, qui revient sous différentes formes sur quasiment chaque élément, est la grande caractéristique de ce projet.

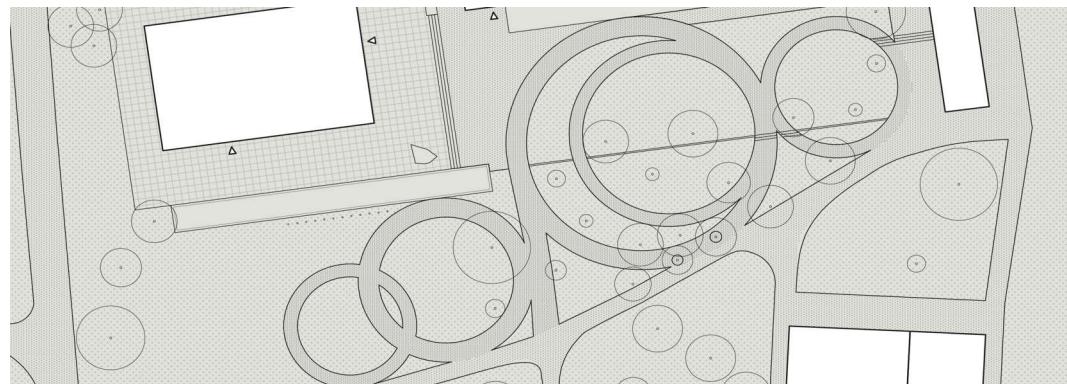
7.5 Das Holozän



Par le biais de leur construction, les auteurs entourent un châtaignier existant et instaurent ainsi un havre de paix méditatif. L'arbre imposant se voit doté d'une importance subtile dans le cadre du geste architectural. Crée à l'aide de moyens simples, la cour intérieure ouverte vers le haut et sa structure ronde en béton ont le potentiel de devenir un îlot de calme au milieu d'un quotidien trépidant. Au sud, les passants peuvent trouver refuge sous le toit. Les murs de la construction se composent de briques en argile issue de tous les cantons suisses, témoignage de la diversité de la Suisse. La pelouse sera revalorisée par une biodiversité accrue et elle devrait constituer un plus vaste biotope pour les insectes à l'avenir. Le mémorial est librement accessible au grand public.

Cette contribution architecturale se caractérise par une mise en œuvre simple mais extrêmement précise de la construction et par une interprétation contemporaine du mandat. La simplicité du projet donne naissance à un lieu de recueillement méditatif et calme.

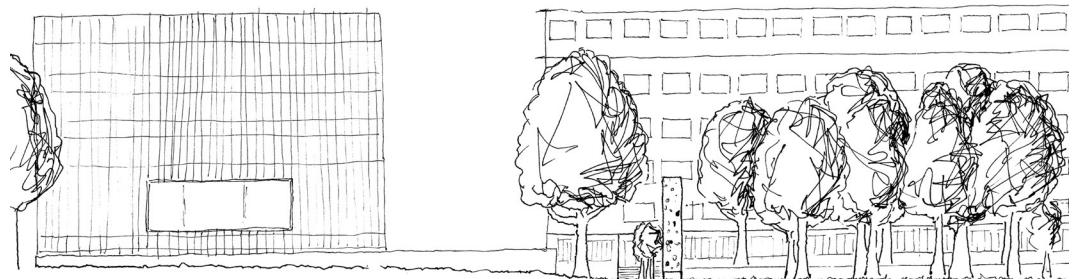
7.6 210125 / THE PATH



Par le biais de leur projet, les auteurs entendent exprimer une autre forme de recueillement et de deuil. Ils souhaitent créer un chemin en béton doté d'une surface cannelée, avec des formes circulaires. Le cheminement doit inciter à engager le travail de deuil, à s'interroger, à se souvenir et à ouvrir le dialogue. À se mouvoir physiquement, mais aussi psychiquement, dans différentes directions et différents cercles. Ce chemin n'a ni début ni fin, c'est un sentier infini qui peut être emprunté sans cesse. Le projet vise à s'inscrire dans une dimension durable, en symbiose avec l'architecture existante.

Cette contribution conjugue approche artistique et parc paysager. L'approche philosophique du projet mérite d'être développée et autorise un important travail spirituel.

7.7 teilhaben



À travers leur projet artistique, les auteurs souhaitent visualiser le vécu. L'idée consiste à couler une structure de 8m de haut avec des pierres incluses et des poches d'air. La pierre doit alors être coupée. Une moitié de la pierre doit rester en place, tandis que l'autre partie doit être couchée au sol. Les pierres intégrées dans la structure symbolisent les expériences communes, le vécu partagé, tandis que les poches d'air signifient l'absence, le deuil. La coupe à travers la structure incarne le vécu et ce qui n'a pas pu être vécu. D'autres éléments de la structure doivent être dispersés en Suisse, de sorte à rendre compte de la pensée collective sous une forme décentralisée. La collecte des «ingrédients», les pierres, est un élément important du processus qui doit être accompli de façon consciente.

Cette contribution se distingue par la portée symbolique de l'idée artistique, avec l'inclusion des différentes régions du pays. Le jury vante le travail subtil sous la forme d'un beau geste, avec une intervention discrète.

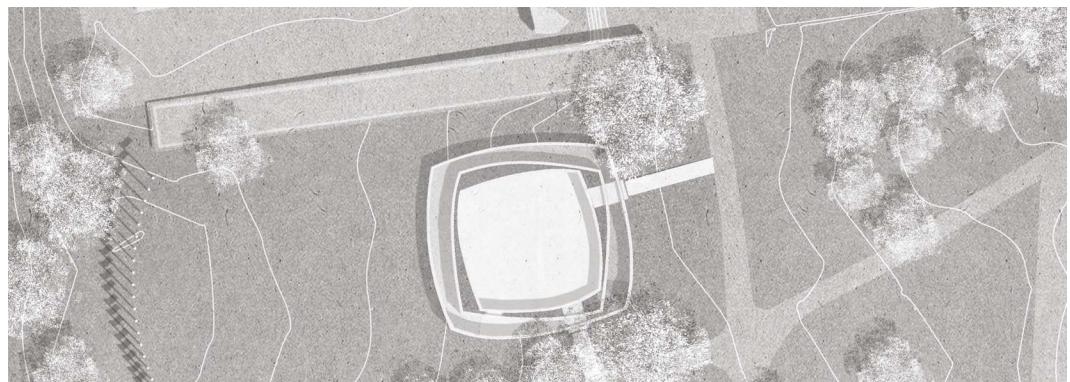
7.8 chalice, PD#21266



Dans son projet chalice, PD#21266, l'auteur prévoit une structure en forme de coupe émergeant légèrement du sol, qui doit être creusée, bétonnée et en partie dégagée sur place. De loin, on peut distinguer une plate-forme arrondie légèrement penchée. À l'arrière, on trouve un accès pour tous à l'intérieur de la sculpture, par le biais d'une cuvette naturelle. Un vaste auvent en porte-à-faux, tel un roc, conduit à un demi-cercle de gradins souterrain. La sculpture est intégrée dans un système de chemins représentant les principaux axes de circulation de la Suisse. Chalice, PD#21266 propose un espace pour une cérémonie commémorative officielle ou un deuil silencieux en petit comité. Au quotidien, la plate-forme convie les visiteurs à s'attarder, tandis que la voûte souterraine invite au calme et au recueillement silencieux. Chalice, PD#21266 est une structure donnant lieu à une commémoration active sous différentes formes. Elle renonce ce faisant à la symbolique religieuse ou monumentale.

Cette contribution artistique et sculpturale repose sur une forte symbolique et sur ses possibilités d'appropriation et d'utilisation diverses.

7.9 ATLAS



Pour le mémorial, les auteurs ont prévu une construction de béton blanc, dans laquelle on peut pénétrer. Cette construction se compose de deux accès, d'une cour de cérémonie, d'une rampe et de trois salles de méditation. Le visiteur peut se rendre dans un voyage méditatif et poursuivre le chemin par la rampe. Lors de ce voyage, l'espace s'étend et se rétracte. Le ciel est visible en permanence et il s'ouvre et se ferme en fonction de l'aménagement. Sur le chemin menant au niveau inférieur, trois niches de différentes tailles invitent à se recueillir. Les assises le long du chemin incitent pour leur part à prendre du temps pour ce voyage.

La construction, avec ses contours tout en douceur et sa configuration variable, crée des espaces de différentes tailles et profondeurs, tout en autorisant un guidage intéressant de la lumière. Le mémorial peut être utilisé pour différentes manifestations.

7.10 monumoiria



Les auteurs de cette contribution proposent un ensemble composé de deux éléments en lien l'un avec l'autre: une bande de laiton encastrée dans le sol, qui semble couper le site de manière aléatoire et une haute stèle élancée en laiton sur la pelouse. La bande de laiton témoigne de la force qui s'est déployée. Une dénivellation circulaire de la surface herbagère laisse apparaître la bande et une inscription peut être distinguée. Au même endroit, on trouve aussi la stèle qui marque le lieu du mémorial. Elle symbolise l'ancrage de l'armée suisse dans le pays et relie la terre au ciel, sous forme de ligne verticale. Jusqu'à son sommet à 30 mètres de hauteur, son diamètre se resserre de 40 à 15 centimètres. Le point lumineux blanc du sommet symbolise l'espoir.

Cette contribution se caractérise par sa symbolique savamment élaborée. L'approche sobre et radicale de la proposition est vue comme une opportunité de créer un mémorial moderne doté d'une grande profondeur de contenus.

8 Approbation

8.1 Approbation du rapport du jury et d'examen préalable

Le présent rapport a été approuvé par le jury.

Lucerne, 12 juillet 2021, pour le mandant

Roger Boltshauser

Sadhyo Niederberger

Felix Bossart

Chantal Prod'Hom

Lt Aurore Charrière

Jürg Rehsteiner

Peter Fischer

Frank Riklin

digital unterschrieben von Frank Riklin

Susanne Hilpert Stuber

Patrik Riklin

digital unterschrieben von Patrik Riklin

Hptm Stefan Junger

Div Germaine J.F. Seewer

Br Markus Mäder

Martin Stocker

Fabienne Meyer

Div Jean-Paul Theler